

Coup d'œil sur la santé

L'insécurité alimentaire au Canada

par Shirin Roshanafshar et Emma Hawkins

Date de diffusion : le 25 mars 2015

Date de correction : le 7 septembre 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Des changements ont été apportés à plusieurs passages de l'article pour indiquer que les taux d'insécurité alimentaire sont associés au *ménage* et non aux *particuliers*. Pour obtenir une liste détaillée des changements, veuillez consulter la section [Note aux lecteurs](#) de l'article.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Note aux lecteurs

Des corrections ont été apportées à ce produit.

Veuillez prendre note des changements suivants :

Le premier point de la section « Faits saillants » a été changé pour passer de « Les taux d'insécurité alimentaire sont demeurés relativement stables au fil du temps. Chaque année de 2007 à 2012, environ 5 % des enfants et 8 % des adultes au Canada vivaient au sein d'un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Cela signifie qu'ils n'avaient pas accès à une quantité ou à une variété suffisante d'aliments en raison d'un manque d'argent. » à « Chaque année, entre 2007 et 2012, les taux d'insécurité alimentaire des ménages ont fluctué entre 7,6 % et 8,5 % au Canada. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire n'ont pas accès à suffisamment d'aliments ou à des aliments suffisamment variés en raison d'un manque d'argent ».

Les deux premières phrases de l'encadré « Définition de l'insécurité alimentaire » ont été changées pour passer de « Dix-huit questions ont été posées aux répondants concernant la sécurité alimentaire dans leur ménage au cours des 12 mois précédents. Les répondants ont été classés dans l'une des catégories suivantes : » à « Dix-huit questions ont été posées aux répondants concernant la sécurité alimentaire dans leur ménage au cours des 12 mois précédents. Ces ménages ont ensuite été classés dans l'une des catégories suivantes : »

Le premier paragraphe de la section « L'insécurité alimentaire au Canada et dans les provinces et les territoires » a été changé pour passer de « Environ 8 % des adultes, et 5 % des enfants au Canada ont connu une situation d'insécurité alimentaire chaque année de 2007 à 2012 (données non présentées). » à « Les taux d'insécurité alimentaire des ménages ont fluctué entre 7,6 % et 8,5 % chaque année de 2007 à 2012 (données non montrées). »

La première phrase du deuxième paragraphe de la section « L'insécurité alimentaire au Canada et dans les provinces et les territoires » a été changée pour passer de « En 2011-2012, environ 1,1 million de ménages canadiens ont vécu une situation d'insécurité alimentaire. » à « En 2011-2012, environ 1,1 million de ménages canadiens (8,3 % de tous les ménages) ont vécu une situation d'insécurité alimentaire ».

Le taux d'insécurité alimentaire indiqué dans le dernier paragraphe de la section « L'insécurité alimentaire au Canada et dans les provinces et les territoires » a été changé pour passer de 12,4 % à 11,4 %.

Deux phrases de l'encadré « Source principale de revenu du ménage » ont été changées pour passer de « 1. Prestations gouvernementales — la source principale de revenu du ménage est l'une des suivantes : » à « 1. Prestations gouvernementales — la source principale de revenu du ménage est l'une des suivantes (6 % des ménages en 2011-2012) : » et de « 2. Autre source de revenu — la source principale de revenu du ménage est l'une des suivantes : » à « 2. Autre source de revenu — la source principale de revenu du ménage est l'une des suivantes (94 % des ménages en 2011-2012) : »

Le dernier paragraphe de la section « Les enfants et l'insécurité alimentaire » a été changé pour passer de « Cela concorde avec les résultats de la présente étude, qui révèlent que, en 2011-2012, 8,2 % des adultes et 4,9 % des enfants vivaient au sein d'un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Au cours de cette période, les enfants vivant dans un ménage qui avait comme source principale de revenu les prestations gouvernementales étaient beaucoup plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire (26,6 %) que ceux vivant dans un ménage qui avait une autre source principale de revenu (3,5 %). » à « Cela concorde avec les résultats de la présente étude, qui révèlent qu'en 2011-2012, des quelque 4 millions de ménages ayant des enfants, 9,8 % ont déclaré une insécurité alimentaire chez les adultes, et 4,9 % ont déclaré une insécurité alimentaire chez les enfants. Au cours de la même période, les ménages recevant exclusivement des prestations gouvernementales ont déclaré un taux d'insécurité alimentaire chez les enfants plus de sept fois plus élevé (26,6 %) que les ménages ayant une autre source de revenu (3,5 %). »

L'avant-dernière phrase de la section « Résumé » a été changée pour passer de « Chaque année de 2007 à 2012, il y avait davantage d'adultes que d'enfants en situation d'insécurité alimentaire. En 2011-2012, 10,2 % des ménages ayant des enfants et 7,6 % des ménages sans enfants étaient en situation d'insécurité alimentaire. » à « Chaque année de 2007 à 2012, il y avait davantage d'adultes que d'enfants en situation d'insécurité alimentaire. En 2011-2012, 10,3 % des ménages ayant des enfants et 7,5 % des ménages sans enfants étaient en situation d'insécurité alimentaire. »

Les intervalles de confiance de tous les graphiques ont été recalculés au moyen de poids bootstrap conçus de façon à être utilisés avec des variables du niveau du ménage. Ce recalcul n'a entraîné aucun changement statistique, mais certains intervalles de confiance pourraient être légèrement différents.

Nous sommes désolés de tout inconfort que cette situation aurait pu occasionner.

Coup d'oeil sur la santé

L'insécurité alimentaire au Canada

par Shirin Roshanafshar et Emma Hawkins

Faits saillants

- Chaque année, entre 2007 et 2012, les taux d'insécurité alimentaire des ménages ont fluctué entre 7,6 % et 8,5 % au Canada. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire n'ont pas accès à suffisamment d'aliments ou à des aliments suffisamment variés en raison d'un manque d'argent.
- Selon les statistiques les plus récentes, 8,3 % des ménages canadiens étaient en situation d'insécurité alimentaire en 2011-2012.
- Le Nunavut a enregistré le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé, soit 36,7 %. Ce taux était plus de quatre fois supérieur à la moyenne canadienne (8,3 %) en 2011-2012.
- En 2011-2012, le taux d'insécurité alimentaire était plus de trois fois supérieur dans les ménages pour lesquels les prestations gouvernementales constituaient la source principale de revenu (21,4 %), comparativement aux ménages ayant une autre source principale de revenu (6,1 %).
- Parmi les différents types de ménages, les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans ont affiché le plus haut taux d'insécurité alimentaire en 2011-2012, soit 22,6 %.

Une situation d'insécurité alimentaire existe au sein d'un ménage lorsqu'au moins un membre du ménage n'a pas accès à suffisamment d'aliments, ou à des aliments suffisamment variés, pour combler ses besoins, en raison d'un manque d'argent^{1,2}. Le recours aux banques alimentaires canadiennes a continué d'augmenter à l'échelle du pays en 2012, ce qui indique que certains ménages éprouvaient toujours des difficultés à se procurer des aliments³.

Des chercheurs ont constaté que les personnes en situation d'insécurité alimentaire avaient aussi tendance à afficher les conditions suivantes :

- un état de santé mauvais ou passable;
- une mauvaise santé fonctionnelle, ou une incapacité à effectuer certaines activités clés en raison de problèmes de santé;
- des incapacités physiques ou mentales à long terme qui limitent leurs activités à la maison, au travail ou à l'école;
- des problèmes de santé chroniques multiples;
- une dépression majeure;
- l'absence perçue de soutien social (p. ex., une personne à qui se fier, sur qui compter ou à qui l'on peut demander conseil)^{4,5}.

Le présent article décrit l'insécurité alimentaire au Canada et aborde différents facteurs qui s'y rattachent, comme la source de revenu, le nombre d'enfants faisant partie du ménage et le type de ménage. L'étude repose sur les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2007 à 2012⁶ — plus particulièrement sur l'année 2011-2012 — afin de mettre en lumière les taux d'insécurité alimentaire au Canada.

Définition de l'insécurité alimentaire

Dix-huit questions ont été posées aux répondants concernant la sécurité alimentaire dans leur ménage au cours des 12 mois précédents. Ces ménages ont ensuite été classés dans l'une des catégories suivantes :

1. situation de sécurité alimentaire — il n'y avait aucune, ou tout au plus une seule, indication que le répondant éprouve des difficultés à se procurer des aliments en raison d'un revenu insuffisant;
2. situation d'insécurité alimentaire modérée — la qualité ou la quantité d'aliments consommés étaient inadéquates;
3. situation d'insécurité alimentaire grave — le répondant a indiqué qu'il a réduit sa consommation d'aliments ou que ses habitudes alimentaires ont été perturbées.

Dans le présent article, les catégories correspondant à une situation d'insécurité alimentaire « modérée » et « grave » ont été réunies en une seule, soit la catégorie de l'« insécurité alimentaire ».

Les définitions qui précèdent proviennent du modèle relatif à la situation de sécurité alimentaire de Santé Canada¹.

L'insécurité alimentaire au Canada et dans les provinces et les territoires

Les taux d'insécurité alimentaire des ménages⁷ ont fluctué entre 7,6 % et 8,5 % chaque année de 2007 à 2012 (données non montrées).

En 2011-2012⁸, environ 1,1 million de ménages canadiens (8,3 % de tous les ménages) ont vécu une situation d'insécurité alimentaire. Une proportion plus élevée de ménages canadiens ont connu une situation d'**insécurité**

alimentaire modérée (5,8 %) qu'une situation d'**insécurité alimentaire grave** (2,5 %).

Les taux d'insécurité alimentaire étaient nettement plus élevés dans les territoires que dans les provinces en 2011-2012. Ainsi, le Nunavut a enregistré le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé (36,7 %), ce qui était plus de quatre fois supérieur à la moyenne canadienne (8,3 %); venaient ensuite les Territoires du Nord-Ouest (13,7 %) et le Yukon (11,4 %). Parmi les provinces, la Nouvelle-Écosse (11,9 %), l'Île-du-Prince-Édouard (10,6 %) et le Nouveau-Brunswick (10,2 %) ont affiché les plus forts taux d'insécurité alimentaire (graphique 1).

L'insécurité alimentaire et la source de revenu

Bien qu'une situation de faible revenu contribue à l'insécurité alimentaire⁵, d'autres facteurs importants entrent en jeu, dont la **source principale de revenu** des ménages. Plus particulièrement, en 2011-2012, le taux d'insécurité alimentaire était beaucoup plus élevé parmi les ménages pour lesquels les **prestations gouvernementales** constituaient la source principale de revenu (21,4 %) que parmi les ménages ayant une **autre** source principale de revenu (6,1 %).

Source principale de revenu du ménage

Aux fins du présent article, les sources de revenu ont été réparties en deux catégories :

1. Prestations gouvernementales — la source principale de revenu du ménage est l'une des suivantes (6 % des ménages en 2011-2012) :
 - prestations d'assurance-emploi
 - indemnités d'accident du travail
 - prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec
 - Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti
 - allocations municipales ou provinciales d'aide sociale ou de bien-être
 - Crédit d'impôt pour enfants
2. Autre source de revenu — la source principale de revenu du ménage est l'une des suivantes (94 % des ménages en 2011-2012) :
 - salaires et traitements
 - revenu d'un travail autonome
 - dividendes et intérêts (p. ex., sur obligations, épargnes)
 - pensions de retraite d'un employeur et rentes
 - REER/FERR (régime enregistré d'épargne-retraite/fonds enregistrés de revenu de retraite)
 - pension alimentaire aux enfants
 - pension alimentaire au conjoint(e)

On a examiné les ménages à faible revenu afin de mieux comprendre le lien qui existe entre l'insécurité alimentaire et la source principale de revenu du ménage. Les ménages à faible revenu sont ceux qui font partie de la tranche de 10 % des ménages canadiens touchant le revenu le plus bas.

Chaque année de 2007 à 2012, les ménages à faible revenu pour lesquels les prestations gouvernementales constituaient la source principale de revenu étaient plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux ayant une autre source principale de revenu (données non présentées). Ainsi, parmi les ménages à faible revenu en 2011-2012, 41,4 % de ceux dont la source principale de revenu consistait en des prestations gouvernementales ont vécu une situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 23,0 % de ceux qui avaient une autre source principale de revenu.

Les enfants et l'insécurité alimentaire

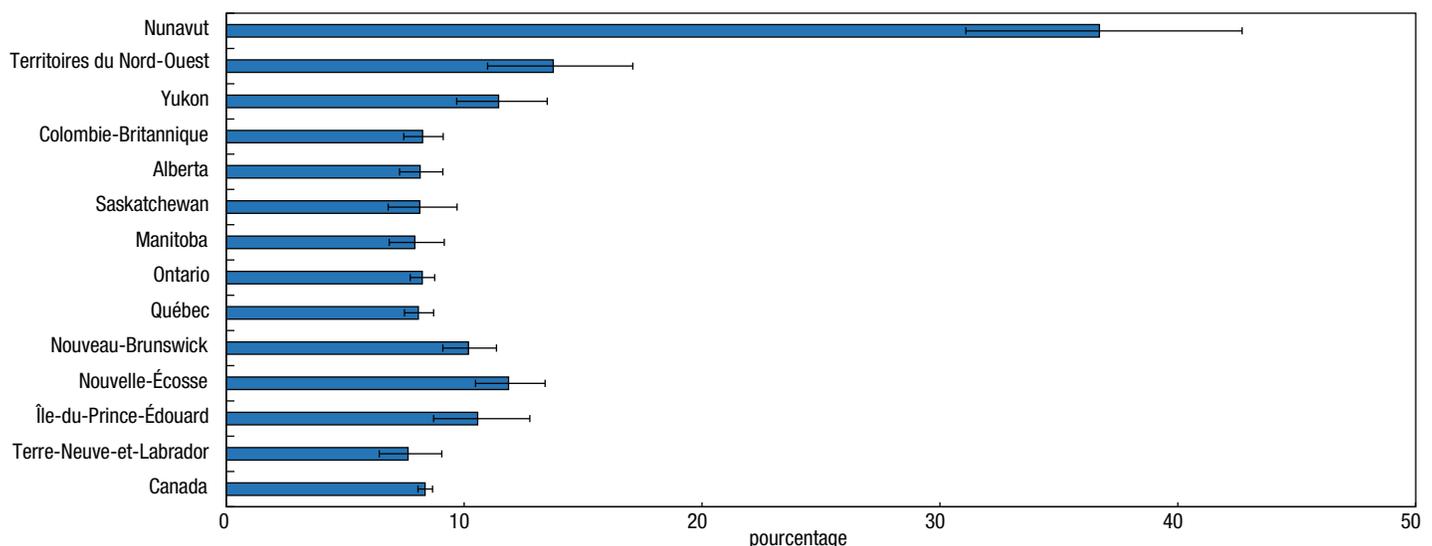
L'insécurité alimentaire peut nuire à la saine croissance et au bon développement des enfants. Le fait de vivre dans un environnement d'insécurité alimentaire peut poser de nombreux risques pour la santé des enfants étant donné

qu'ils consomment moins de fruits et de légumes, de produits laitiers et d'autres sources importantes de vitamines et de minéraux. De telles carences peuvent mener à des problèmes de santé graves, comme l'obésité, des troubles de croissance ou un affaiblissement du système immunitaire^{9, 10}.

D'autres travaux de recherche semblent indiquer que les adultes vont souvent chercher à protéger leurs enfants en cas d'insécurité alimentaire en réduisant la quantité et la variété des aliments qu'ils consomment eux-mêmes afin que leurs enfants puissent manger à leur faim¹¹. Cela concorde avec les résultats de la présente étude, qui révèlent qu'en 2011-2012, des quelque 4 millions de ménages ayant des enfants, 9,8 % ont déclaré une insécurité alimentaire chez les adultes^{12, 13} et 4,9 % ont déclaré une insécurité alimentaire chez les enfants¹⁴. Au cours de la même période, les ménages recevant exclusivement des prestations gouvernementales ont déclaré un taux d'insécurité alimentaire chez les enfants plus de sept fois plus élevé (26,6 %) que les ménages ayant une autre source de revenu (3,5 %).

Graphique 1

Pourcentage de ménages en situation d'insécurité alimentaire, selon la province et le territoire, Canada, 2011-2012



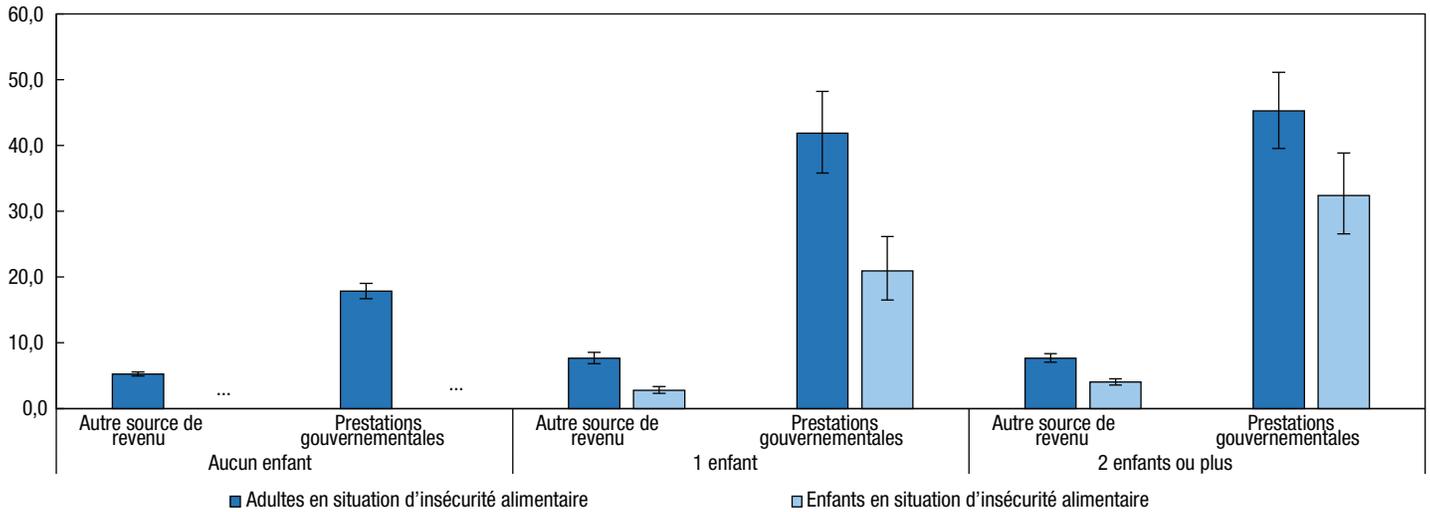
Note : Les lignes superposées aux barres indiquent un intervalle de confiance de 95%. Elles permettent la comparaison des différences statistiques entre les estimations.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011-2012.

Graphique 2

Insécurité alimentaire chez les adultes et les enfants, selon la source principale de revenu du ménage et le nombre d'enfants au sein du ménage, Canada, 2011-2012

pourcentage



... n'ayant pas lieu de figurer

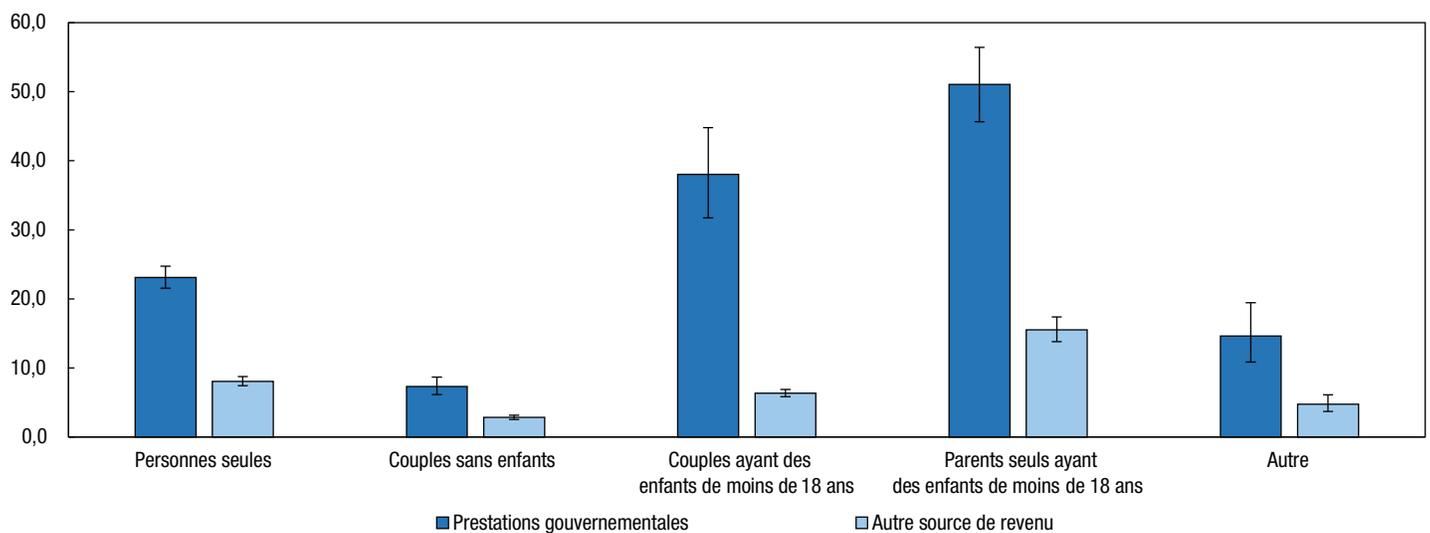
Note : Les lignes superposées aux barres indiquent un intervalle de confiance de 95 %. Elles permettent la comparaison des différences statistiques entre les estimations.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011-2012.

Graphique 3

Insécurité alimentaire selon la source principale de revenu du ménage et le type de ménage, Canada, 2011-2012

pourcentage



Note : Les lignes superposées aux barres indiquent un intervalle de confiance de 95 %. Elles permettent la comparaison des différences statistiques entre les estimations.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011-2012.

L'insécurité alimentaire et le nombre d'enfants au sein du ménage

Le taux d'insécurité alimentaire était plus élevé parmi les ménages ayant des enfants que parmi ceux sans enfants. En 2011-2012, 10,3 % des ménages ayant des enfants et 7,5 % des ménages sans enfants étaient en situation d'insécurité alimentaire¹⁵.

Quel que soit le nombre d'enfants au sein du ménage, les taux d'insécurité alimentaire étaient toujours plus élevés dans le cas des ménages dont les prestations gouvernementales constituaient la source principale de revenu que dans les ménages ayant une autre source principale de revenu.

Comme il a été mentionné précédemment, des recherches ont montré que le comportement protecteur des adultes envers leurs enfants se traduit par des taux d'insécurité alimentaire plus élevés chez les adultes. L'effet associé à un tel comportement protecteur est toutefois moins évident chez les ménages ayant deux enfants ou plus. Selon les résultats de la présente étude, les ménages ayant un seul enfant affichent l'écart le plus marqué entre les adultes et les enfants en ce qui a trait au taux d'insécurité alimentaire (graphique 2).

L'insécurité alimentaire selon le type de ménage

Des recherches antérieures ont également mis en lumière un lien étroit entre l'insécurité alimentaire et le type de ménage^{16, 17}. Le fait de vivre seul, de vivre avec un conjoint ou de vivre avec des enfants constitue dans chaque cas un facteur présentant un lien avec l'insécurité alimentaire du ménage.

L'insécurité alimentaire des ménages a été étudiée en fonction de différents types de ménages et sources de revenu. Pour chaque type de ménage, le taux d'insécurité alimentaire était plus élevé parmi ceux dont les prestations gouvernementales constituaient la source principale de revenu (graphique 3).

En 2011-2012, les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans ont affiché le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé parmi tous les types de ménages, soit 22,6 %. Ce taux s'établissait à 11,9 % chez les personnes seules et à 7,1 % chez les couples ayant des enfants de moins de 18 ans. Les couples sans enfants constituaient le type de ménage ayant enregistré le taux d'insécurité alimentaire le plus bas (3,5 %).

Résumé

Les ménages dont la source principale de revenu consistait en des prestations gouvernementales (p. ex. assurance-emploi, prestation fiscale pour enfants, prestations des programmes provinciaux ou municipaux d'aide sociale ou de bien-être social) étaient plus de trois fois plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux ayant une autre source principale de revenu (p. ex. salaires et traitements, revenu d'un travail autonome, pension alimentaire pour enfants ou pour conjoint).

L'insécurité alimentaire était plus fréquente chez les ménages ayant des enfants que chez ceux sans enfants. Chaque année de 2007 à 2012, il y avait davantage d'adultes que d'enfants en situation d'insécurité alimentaire. En 2011-2012, 10,3 % des ménages ayant des enfants et 7,5 % des ménages sans enfants étaient en situation d'insécurité alimentaire.

Parmi les différents types de ménages en 2011-2012, les familles monoparentales ont enregistré le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé, alors que les couples sans enfants ont affiché le plus faible taux.

Shirin Roshanafshar et Emma Hawkins sont analystes à la Division de la statistique de la santé.

Les auteures tiennent à remercier Jennifer Ali, Teresa Janz et Lawson Greenberg de leur contribution à cet article.

Bibliographie et notes

1. Santé Canada. 2012. *Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol*, (site consulté le 5 mai 2014).
2. LEDROU, Ingrid, et Jean Gervais. 2005. « Insécurité alimentaire », *Rapports sur la santé*, vol. 16, no 3, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, p. 55 à 59.
3. Banques alimentaires Canada. 2012. *Bilan-Faim 2012*, Toronto.
4. VOZORIS, Nicholas T., et Valerie S. TARASUK. 2003. « Household food insufficiency is associated with poorer health », *Journal of Nutrition*, American Society for Nutritional Sciences, p. 120 à 126.
5. CHE, Janet, et Jiajian CHEN. 2001. « L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens », *Rapports sur la santé*, vol. 12, no 4, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, p. 11 à 24.
6. Le présent article comprend des données provenant des cycles de 2007 à 2012 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Chaque année, cette enquête sert à recueillir des données auprès d'environ 65 000 répondants âgés de 12 ans et plus faisant partie de ménages répartis dans l'ensemble des provinces et des territoires. L'ESCC est une enquête continue qui permet de recueillir un large éventail de renseignements sur l'état de santé des Canadiens, sur les facteurs déterminant leur état de santé ainsi que sur leur utilisation des services de soins de santé. Les résidents des réserves indiennes, des établissements de soins de santé et de certaines régions éloignées, ainsi que les membres à temps plein des Forces canadiennes, ont été exclus.
7. À moins d'indications contraires, les taux d'insécurité alimentaire représentent le pourcentage d'insécurité alimentaire modérée et grave, tandis que des poids ménages sont appliqués.
8. On a utilisé les données de deux années combinées afin d'obtenir un échantillon de taille suffisante pour pouvoir produire différentes statistiques.
9. MCINTYRE, Lynn, Sarah K. CONNOR et James WARREN. 2000. « Child hunger in Canada: results of the 1994 National Longitudinal Survey of Children and Youth », *Journal de l'Association médicale canadienne*, vol. 163, no 8, p. 961 à 965.
10. KIRKPATRICK, Sharon I., et Valerie TARASUK. 2008. « Food insecurity is associated with nutrient inadequacies among Canadian adults and adolescents », *The Journal of Nutrition*, vol. 138, p. 604 à 612.
11. MCINTYRE, Lynn, et coll. 2003. « Do low-income lone mothers compromise their nutrition to feed their children? », *Journal de l'Association médicale canadienne*, vol. 168, no 6, p. 686 à 691.
12. L'insécurité alimentaire chez les adultes et les enfants est calculée en décomposant la variable de sécurité alimentaire du ménage en ses composantes d'adultes et d'enfants.
13. Les adultes sont les personnes âgées de 18 ans et plus.
14. Les enfants sont les personnes âgées de 17 ans et moins.
15. Statistique Canada. 2013. *Insécurité alimentaire du ménage*, selon la présence d'enfants dans le ménage et le niveau d'insécurité alimentaire, tableau [13-10-0462-01](#).
16. TARASUK, Valerie, et Janet VOGT. 2009. « Household food insecurity in Ontario », *La revue canadienne de santé publique*, vol. 100, no 3, p. 184 à 188.
17. TARASUK, Valerie, Andy MITCHELL et Naomi DACHNER. 2013. « Household food insecurity in Canada, 2011 », *PROOF*.